

Concerts, théâtre, panneaux solaires... Pour survivre, les églises doivent s'ouvrir à de nouveaux usages

« 2 500 à 5 000 églises sont menacées de destruction d'ici à 2030 si rien n'est fait », selon des spécialistes de la question réunis ce vendredi au Sénat.

Par L'Obs avec AFP

· Publié le [2 juin 2023 à 16h57](#)

Temps de lecture 2 min

Le culte ne paie plus. Entre 2 500 à 5 000 églises de France sont menacées de destruction d'ici à 2030, selon des spécialistes de la question réunis ce vendredi 2 juin au Sénat. Pour survivre, une seule solution : s'ouvrir à de nouveaux usages au-delà du culte.

Expositions, concerts, théâtre, éducation, tourisme, actions caritatives... « *Ouvrir nos églises devient une urgence* », a plaidé le sénateur Pierre Ouzoulias (groupe communiste), auteur d'un rapport sur l'avenir du patrimoine religieux, qui participait à un colloque sur le sujet organisé par l'institut Pèlerin du patrimoine.

Selon Edouard de Lamaze, président de l'Observatoire du Patrimoine religieux (OPR), chaque année, faute de moyens et d'initiatives locales – « *plus répandues en milieu rural qu'en ville* » –, « *une dizaine* » d'édifices religieux sont « *désacralisés* », vendus et transformés par le secteur privé en hôtel ou autre bâtiment à usage commercial. Une pratique très répandue dans les pays anglo-saxons et du nord de l'Europe qui « *reste marginale* » en France.

Deux-tiers du patrimoine religieux non-protégés

Au-delà des fonds nécessaires à l'entretien et à la restauration des églises, chapelles, mais aussi couvents, synagogues ou temples protestants en activité, c'est aux « *collectivités locales, diocèses, paroisses et acteurs locaux de les faire vivre en concertation avec la population* », a estimé Pierre Ouzoulias, assumant une « *décentralisation de facto, irrémédiable* »

Pour ce faire, « *un recensement précis du patrimoine non-protégé* », soit « *deux-tiers* » du patrimoine religieux, est « *essentiel* », a-t-il ajouté, à l'instar d'autres spécialistes.

Sur un parc d'environ 40 000 édifices religieux communaux recensés aujourd'hui, « *2 500 à 5 000 églises sont menacées de destruction d'ici à 2030 si rien n'est fait* », a précisé Samuel Lieven, directeur de la rédaction du magazine « Pèlerin », qui publiera prochainement un baromètre sur le sujet.

« *1 137 édifices sont en péril, soit environ 150 par région, et 4 000 à 5 000 en état de souffrance (incendies, murs et sols fissurés, mérule, un champignon invasif...)* », a précisé le représentant de l'OPR.

Installer des panneaux solaires sur les toits

Souvent fermées pour des raisons de sécurité, ces églises restent aussi inutilisées faute de prêtres et à cause « *d'idées reçues* » qu'il faut « *casser* » (le fait qu'elles ne pourraient pas servir à autre chose qu'au culte et que les communes n'auraient pas suffisamment d'argent), a-t-il ajouté.

Si les usages culturels existent depuis longtemps dans les églises, il faut les « *diversifier* », a estimé le père Gautier Mornas, responsable de l'Art sacré à la Conférence des Evêques de France. Il a évoqué des actions « *caritatives et solidaires, éducatives et touristiques* », de même que « *l'installation de panneaux photovoltaïques* » sur les toits.

Pour Jean-Paul Deremble, historien de l'art et théologien, « *si le nombre de pratiquants diminue, le besoin de rassemblement augmente* », tout comme « *la spiritualité laïque* », le tout étant de trouver de « *nouvelles formes dynamiques* » d'usages. Des intentions qui ne sont pas au goût de certains pratiquants : en avril dernier, un concert de Bilal Hassani prévu dans une ancienne église [avait été annulé après une polémique](#) au sein des mouvances catholiques et traditionalistes locales.

Par [L'Obs avec AFP](#)